

# PHEL infos

## Quoi de neuf sur la liste des médicaments ?

La Commission des médicaments des Hôpitaux de l'Est Lémanique s'est réunie en séance de travail le 6 novembre passé et a apporté les changements suivants à la Liste des médicaments :

### Refus

#### ⊙ Xarelto®

L'anticoagulant Xarelto® (*rivaroxaban*), souvent prescrit en hors-liste dans nos hôpitaux, ne sera pas introduit dans notre assortiment. Cette décision - prise pour la deuxième fois par la Commission - a été motivée par les arguments suivants :

- **Manque de recul** : le produit appartient à une nouvelle génération d'anticoagulants, les inhibiteurs directs du facteur Xa. Si son efficacité et sa sécurité d'emploi semblent démontrées pour la prévention des affections thromboemboliques en chirurgie orthopédique, on ne dispose que d'une expérience clinique limitée dans les nouvelles indications du médicament (traitement des embolies pulmonaires, par exemple). Les études favorables au rivaroxaban, qui paraissent montrer que le médicament provoque moins d'hémorragies sévères que d'autres anticoagulants, ont parfois exclu les sujets âgés et polymédicamentés. Or, ces catégories de patients représentent une part importante de la population hospitalisée, plus exposée que d'autres au risque de saignements. La Commission préfère attendre que les résultats publiés se confirment dans la pratique.
- **Absence d'antidote** : il n'existe pas de moyen de réverser rapidement l'effet anticoagulant de Xarelto®. En cas d'hémorragie sévère survenant sous rivaroxaban, l'injection d'un concentré de facteurs prothrombiques (II, VII, X, IX) comme Beriplex® permettrait de réduire l'anticoagulation, mais les don-

nées étayant cette pratique sont encore insuffisantes.

- **Surveillance moins assidue?** : un des avantages de Xarelto® est de ne pas exiger un contrôle régulier de l'INR. Mais cet avantage a son revers : le suivi ambulatoire risque d'être moins assidu ; par conséquent, la détection d'effets indésirables éventuels et la compliance du patient pourraient s'en ressentir.
- **Prix élevé** : comparé à Sintrom®, Xarelto® est beaucoup plus coûteux. Il faut cependant prendre en compte les frais de laboratoire liés à la prescription d'anti-vitamine K. Ceux-ci sont élevés au début du traitement, ce qui pourrait avantager l'usage du rivaroxaban, financièrement parlant. Mais, vu le prix des comprimés de Xarelto® cet écart de coût global s'inverse en faveur de Sintrom® lorsque les contrôles de l'INR s'espacent.



**PHEL infos**  
est un organe  
d'information destiné  
au corps médical,  
aux infirmières  
et aux assistantes  
en pharmacie  
des Hôpitaux  
de l'Est Lémanique.

**Rédaction du n° 56 :**  
François Rouiller,  
pharmacien chef-adjoint

**Adresse :**  
Pharmacie des Hôpitaux  
de l'Est Lémanique  
(PHEL),  
p.a. Hôpital Riviera,  
site du Samaritain,  
1800 VEVEY

**Tél.:** 021 923 42 20

**Fax :** 021 923 42 31

**E-Mail :**  
christian.schaeli@pHEL.ch  
francois.rouiller@pHEL.ch

**Site :** www.pHEL.ch

## Sommaire :

- p.1 REFUS  
Xarelto®
- p.2 REMPLACEMENTS  
Creon®/ Panzytrat®,  
Chlorhexamed®/ Corsodyl®,  
BloXang Topic®/ H.E.C.®,  
Uvestérol ADEC®/ Oranol®
- p.3 Ichtholan® 20% / Ichtholan® 10%,  
Quinine Martindale®/Quinine  
Bichsel®  
**GÉNÉRIQUES**  
ZOLEdronat Onco® / Zometa®;  
**RADIATIONS**  
Ropivacain Fresenius® 7.5 mg/ml,
- p.4 Valium® comprimés 2 mg,  
Norcuron® ampoules 4 mg,  
Floxapen® capsules 500 mg,  
Sinecod®, Redoxon® comprimés  
effervescents, Ortho-Gynest®

## ● Quoi de neuf sur la liste des médicaments ? (suite)

### Remplacements

#### ◎ Creon® remplace Panzytrat®

Panzytrat® et Creon® sont des préparations enzymatiques indiquées en cas d'insuffisance pancréatique. Toutes deux contiennent de la pancréatine, composée de lipase, d'amylase et de protéase. Leurs formules respectives, qui répondent toutes deux à la même déclaration (« 25'000 unités », correspondant à la quantité de lipase), diffèrent quant à leurs taux d'amylase et de protéase. L'effet sur la digestion qu'on peut en attendre est toutefois équivalent.

Pour des raisons économiques, Creon® remplacera désormais Panzytrat® sur la liste. Rappelons que ces capsules s'administrent impérativement pendant ou après les repas. En cas de difficulté de déglutition, on peut mélanger le contenu des capsules à des aliments mous ou à du liquide (sauf du lait), sans toutefois écraser le granulé gastro-résistant. On peut aussi le mettre en suspension dans de l'eau pour l'administrer par sonde, mais le risque de boucher la tubulure n'est pas négligeable.

**Ajout :** Creon® (lipase 25'000 u., amylase 18'000 u., protéase 1000 u.), capsules « 25'000 unités ».

**Retrait :** Panzytrat® capsules, composition équivalente.

#### ◎ Chlorhexamed® remplace Corsodyl®

Le gargarisme à la chlorhexidine Corsodyl® a été retiré du marché, dans l'attente de son remplacement par une formule sans alcool. Cette nouvelle préparation, bien qu'annoncée, n'est toujours pas disponible. Pour la remplacer, la PHEL introduira dans son assortiment la spécialité Chlorhexamed® dont la concentration en chlorhexidine est identique, mais qui ne contient pas d'alcool. Cette solution (fabriquée par le même fournisseur que Corsodyl®) satisfait les exigences fixées dans les modalités officielles de décolonisation chez les patients porteurs de MRSA.

**Ajout :** Chlorhexamed® solution 0.2% (sans alcool), flacon 200 ml ;

**Retrait :** Corsodyl® solution 0.2% (avec alcool 7%) flacon 300 ml .

#### ◎ BloXang Topic® remplace H.E.C.®

Traditionnellement utilisée en cas de saignement de nez, la pommade H.E.C. n'est plus commercialisée. De l'avis des médecins ORL, la préparation peut être remplacée par Bloxang Topic®, « barrière hémostatique » composée essentiellement de corps gras.

**Ajout :** BloXang Topic® (mélange d'acides gras saturés, extrait de levure, lécithine, vitamine E + divers excipients gras), onguent nasal 30 g ;

**Retrait :** H.E.C.® (tanin, baume du Pérou, extrait liquide d'Hamamelis, pectine), onguent nasal 10 g.

#### ◎ Uvestérol ADEC® remplace Oranol®

Oranol®, seule préparation multivitaminée en gouttes bien adaptée à la pédiatrie, a récemment disparu du marché suisse. Ce retrait a été l'occasion, pour un groupe de pédiatres et de spécialistes réuni par le CHUV, d'élaborer de nouvelles recommandations pour l'administration de multivitamines aux nouveau-nés prématurés<sup>1</sup>. Les experts ont tout d'abord relevé que de nombreuses solutions buvables commercialisées à l'étranger et dont la composition était comparable à Oranol® contenaient des taux trop élevés de vitamines hydrosolubles par rapport aux recommandations européennes<sup>2</sup>. Le choix s'est finalement arrêté sur la spécialité française Uvesterol ADEC® (complexe de vitamines A, D, E et C), utilisée dans un grand nombre de centres hospitaliers.

L'emploi de la solution requiert cependant quelques précautions d'emploi, des malaises graves ayant été signalés suite à des fausses routes lors de l'ingestion. Le produit s'administrera préférentiellement par sonde gastrique si cette voie est possible. Per os, le volume prescrit sera prélevé avec le dispositif doseur ("seringoutte") fourni avec le flacon, dilué avec 2 à 3 ml d'eau cuite ou de lait (maternel ou artificiel)

1) Service de Néonatalogie, CHUV, novembre 2013, L. Beauport, D. Palmero, C. Fischer Fumeaux.

2) European Society for Pediatric Gastroenterology Hepatology

dans une tétine adaptée à l'enfant. La dose sera administrée par ce moyen sous observation constante, une fois le nouveau-né installé en position semi-assise au creux du bras. Pour davantage de précisions, on se référera aux consignes élaborées par le CHUV et adoptées par le service de pédiatrie.

Pour éviter les problèmes de fausse route évoqués ci-dessus, Uvesterol ADEC® sera utilisé exclusivement à l'hôpital. Il n'est d'ailleurs plus indiqué de poursuivre l'administration de multivitamines au-delà de la sortie à domicile ou 44 semaines d'âge corrigé.

A noter enfin que la teneur de Uvesterol ADEC® en ergocalciférol couvre largement les besoins en vitamine D recommandés, en particulier chez les prématurés nourris au lait artificiel ; il est donc impératif de ne pas ajouter une supplémentation en vitamine D durant la substitution d'Uvesterol ADEC®.

**Ajout :** Uvesterol® ADEC® [1 ml = 3000 UI vitamine A (rétinol), 1000 UI vitamine D2 (ergocalciférol), 5 mg vitamine E ( $\alpha$ -tocophérol) et 50 mg vitamine C (acide ascorbique)], flacon 20 ml avec dispositif doseur gradué 1 ml (« seringue ») ;

**Retrait :** Oranol® gouttes (dexpanthénol + vitamines A, B1, B2, B6, C, D, E, H et PP, Ca et Mg), flacon 15 ml.

## ☉ Quinine nouvelle concentration

Il ne sera plus nécessaire d'importer d'Angleterre de la quinine injectable, cet antimalarique étant de nouveau disponible sur le marché suisse. Les ampoules à 600 mg/2 ml « Martindale » seront désormais remplacées par des ampoules à 200 mg/2 ml de la firme Bichsel. Ce changement est assorti de deux mises en garde : (1) la concentration des ampoules a changé ; (2) le produit se conserve désormais au frigo.

**Ajout :** Quinine HCl Bichsel® amp. 200 mg/2 ml ;

**Retrait :** Quinine dihydrochloride Martindale® ampoules 600 mg/2 ml.

## ☉ Ichtholan® pommade 20% remplace 10%

L'onguent Ichtholan® contient du *sulfobituminate d'ammonium*, un goudron indiqué dans le traitement des inflammations cutanées. La for-

mule à 10% est destinée à être appliquée en fine couche sur le visage dans les inflammations légères. L'onguent à 20% est destiné à l'application sur les autres parties du corps, en cas d'abcès, de panaris, d'inflammations ou d'abcès des glandes sudoripares. Ces dernières indications correspondant mieux aux besoins et aux situations hospitalières, seule la pommade à 20% figurera dans notre assortiment.

**Ajout :** Ichtholan® (sulfobituminate d'ammonium) pommade 20% ; **Retrait :** Ichtholan® pommade 10%.

### Génériques

## ☉ ZOLEdronat Onco® remplace Zometa®

De formule, de présentation et d'indications identiques à celles de Zometa® (biphosphonate indiqué dans le traitement des métastases osseuse et des hypercalcémies malignes), ce générique est beaucoup plus avantageux. A noter que le fabricant a adopté pour la désignation de ses produits l'usage de « Tall Man Letters », une mesure que la Commission a approuvée lors de sa dernière séance (voir PHELInfos n° 55).

**Ajout :** ZOLEdronat Onco Labatec® concentré pour perfusion 4 mg/5 ml ; **Retrait :** Zometa® concentré pour perfusion 4 mg/5 ml.

### Radiations

## ☉ Ropivacain Fresenius® 7.5 mg/ml

Trois dosages différents de cet anesthésique local ont été introduits sur la liste en février 2012. Si les ampoules à 5 mg/ml et les poches pour perfusion 0.2 % (2mg/ml) sont régulièrement prescrites, les ampoules à 7.5 mg/ml sont arrivées à péremption sans avoir jamais été utilisées.

**Retrait :** Ropivacain Fresenius® 7.5 mg/ml ampoules 20ml. Les autres présentations du médicament restent dans l'assortiment.

## ⊙ Valium® comprimés 2 mg

Le fabricant de Valium® (*diazepam*) ne commercialise plus les comprimés à 2 mg du produit. Sous le même nom de marque, restent sur le marché (comme sur notre liste) les comprimés sécables à 5 et 10 mg, ainsi que les ampoules injectables à 10 mg. Etant donné que les comprimés de Valium® 5mg peuvent être partagés, le remplacement de la forme 2 mg n'a pas été jugé nécessaire.

**Retrait** : Valium® **comprimés 2 mg**. Les autres présentations du médicament restent dans l'assortiment.

## ⊙ Norcuron® ampoules 4 mg

Les ampoules du curarisant non dépolarisant Norcuron® (*rocuronium*) à 4 mg ne sont plus commercialisées. Restent sur le marché (ainsi que sur notre liste) les ampoules à 10 mg, qui suffisent aux utilisateurs.

**Retrait** : Norcuron® **ampoules 4 mg**. Les ampoules à 10 mg restent dans l'assortiment.

## ⊙ Floxapen® capsules 500 mg

La forme injectable de l'antibiotique Floxapen® (*flucloxacilline*) est indiquée dans les infections nécessitant une hospitalisation telles qu'infections à staphylocoques sévères, septicémies et infections ostéoarticulaires. La biodisponibilité de la forme orale, en moyenne de 55% (avec d'importantes variations interindividuelles), est insuffisante. Pour éviter que ne soient prescrites par erreur des doses et une voie d'administration inadéquates, les capsules de Floxapen® sont retirées de la liste. D'autres pénicillines per os figurent déjà sur la liste, comme Ospen® (*phénoxyéthylpénicilline*) ou Amoxy Mepha® (*amoxicilline*). La PHEL gardera quelques capsules de flucloxacilline en stock « hors-liste » si une pénicilline résistante à la pénicillinase per os est requise.

**Retrait** : Floxapen® capsules 500 mg.

## ⊙ Sinecod®

Retirés du commerce, le sirop et les comprimés dépôt Sinecod® contenaient du *butamirate*, un antitussif non opiacé. Le remplacement du produit n'est pas jugé nécessaire, le *dextrométhorphan* (Bexin®) ou la *codéine* (Codéine Knoll®), tous deux dans notre assortiment, ayant les mêmes indications. Ces derniers antitussifs sont par ailleurs les mieux documentés chez la femme enceinte.

**Retrait** : Sinecod® sirop 0,15%, flacon 200 ml ; comprimés retard 50 mg.

## ⊙ Redoxon® cpr. effervescents

Les comprimés Redoxon®, seule forme effervescente d'*acide ascorbique* sur le marché suisse, ont été retirés par le fabricant. Restent sur la liste les comprimés à croquer (500 mg). Pour l'administration par sonde entérale, on pourra utiliser les ampoules de Vitamine C Streuli® à 500 mg/5 ml.

**Retrait** : Redoxon® comprimés effervescents 1g.

## ⊙ Ortho-Gynest®

Les ovules vaginaux Ortho-Gynest® (*estriol*) ne sont plus commercialisés. À la place de cette préparation, on pourra utiliser la crème Oestro-Gynaedron®, déjà dans notre assortiment. Le dispositif vaginal prévu par le fabricant délivre à chaque dose la même quantité d'estrogène qu'un ovule de Ortho-Gynest®. Pour la prescription ambulatoire, les ovules Ovestin®, qui contiennent aussi 0,5 mg d'estriol, sont toujours sur le marché.

**Retrait** : Ortho-Gynest® ovules vaginaux 0,5 mg.

### **Torecan® injectable uniquement en intramusculaire**

D'après le Compendium suisse des médicaments, les ampoules de l'antiémétique Torecan® (*thiéthylpérazine*) ne devraient plus être administrées ni en i.v. direct (risque d'hypotension sévère) ni diluées en perfusion (risque d'incompatibilités physico-chimiques). Seule l'injection intramusculaire est officiellement enregistrée. Les informations figurant sur notre liste seront modifiées en conséquence.